

Forfait mariage Argent

Pour réception
uniquement

Services inclus

L'occupation du Théâtre et de l'Atrium pour votre réception

Situé au cœur du Musée, l'Atrium est un vaste espace baigné de lumière naturelle, parfaitement adapté pour accueillir les cocktails. Avec ses plafonds hauts, cet espace aéré confère de la splendeur à votre événement.

Large espace que vous pouvez aménager à votre guise pour un souper ou comme piste de danse, le Théâtre peut accueillir facilement 150 personnes debout ou 100 personnes assises.

À disposition :

- Une organisatrice de mariage
- Un technicien
- L'accès aux expositions pour vos invités
- Les agents de sécurité
- Le vestiaire

Options (frais supplémentaires)

Accès aux salles du 5^e étage et organisation d'une activité pour les enfants
Espaces de stationnements pour vos invités

3 000 \$ *+taxes*

Service de traiteur (n'est pas inclus dans la présente soumission)

Si vous planifiez servir de la nourriture ou des boissons ou avez besoin de tables cocktails, tables rondes et arrangements floraux, nous vous proposons les services du traiteur Julien-Leblanc, joignable au 514 937-0698.

Permis de réunion

Un permis de réunion doit être délivré par la Régie des permis d'alcool du Québec afin de permettre la consommation d'alcool sur place. Le Musée offre un service de conseil sur la procédure, les frais restant à la charge du locataire. Le délai de traitement à prévoir est de deux semaines, le prix du permis varie entre 41 et 82 \$.

Processus de signature du contrat et certificat d'assurance

Le contrat doit être signé et retourné avec un chèque de dépôt. Le paiement par carte de crédit est possible via téléphone au poste 202 (Débit, Visa, Mastercard sont acceptées). Une fois le paiement encaissé, le contrat signé sera retourné. Lors de la signature du contrat, le locataire doit fournir au locateur une attestation d'assurance d'au minimum 2 000 000 \$ susceptibles de couvrir les dommages éventuels occasionnés lors de l'événement (montage et démontage inclus).

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions supplémentaires, il est possible d'organiser une visite des espaces.

Forfait mariage

Or Cérémonie et réception

Services inclus

Votre cérémonie dans l'Atrium

Situé au cœur du Musée, l'Atrium est un vaste espace baigné de lumière naturelle, parfaitement adapté pour accueillir les cocktails. Avec ses plafonds hauts, cet espace aéré confère de la splendeur à votre événement.

Votre réception dans le théâtre

Large espace que vous pouvez aménager à votre guise pour un souper ou comme piste de danse, le Théâtre peut accueillir facilement 150 personnes debout ou 100 personnes assises.

5^e étage

Cet étage est une partie du Musée complètement autonome qui comprend son salon adjacent, une cuisine équipée, des salles de bain et un vestiaire à usage exclusif. Cet espace, pouvant servir à la préparation de la mariée, offre un décor élégant constitué de riches lambris de chêne et d'objets provenant de la collection d'arts décoratifs du Musée.

À disposition :

- Une organisatrice de mariage
- Un technicien
- L'accès aux expositions pour vos invités
- Un animateur pour un groupe de 15 enfants
- Les agents de sécurité
- Le vestiaire

Option (frais supplémentaires)

Espaces de stationnements pour vos invités

4 000 \$ +taxes

Service de traiteur (n'est pas inclus dans la présente soumission)

Si vous planifiez servir de la nourriture ou des boissons ou avez besoin de tables cocktails, tables rondes et arrangements floraux, nous vous proposons les services du traiteur Julien-Leblanc, joignable au 514 937-0698.

Permis de réunion

Un permis de réunion doit être délivré par la Régie des permis d'alcool du Québec afin de permettre la consommation d'alcool sur place. Le Musée offre un service de conseil sur la procédure, les frais restant à la charge du locataire. Le délai de traitement à prévoir est de deux semaines, le prix du permis varie entre 41 et 82 \$.

Processus de signature du contrat et certificat d'assurance

Le contrat doit être signé et retourné avec un chèque de dépôt. Le paiement par carte de crédit est possible via téléphone au poste 202 (Débit, Visa, Mastercard sont acceptées). Une fois le paiement encaissé, le contrat signé sera retourné. Lors de la signature du contrat, le locataire doit fournir au locateur une attestation d'assurance d'au minimum 2 000 000 \$ susceptibles de couvrir les dommages éventuels occasionnés lors de l'événement (montage et démontage inclus).

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions supplémentaires, il est possible d'organiser une visite des espaces.